



# CONSEIL DE QUARTIER

DU CAP-ROUGE

## 3<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi, 20 mars 2018, 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge

4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

### PROCÈS-VERBAL

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Roch Maltais	Président
M <sup>me</sup> Sylvie Roy	Vice-présidente
M <sup>me</sup> Rita Veilleux	Trésorière
M <sup>me</sup> Denyse Dumas	Secrétaire
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Pierre Gagnon	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur
M. Louis Martin	Administrateur

#### LE QUORUM EST CONSTATÉ

#### ÉTAIENT ABSENTS :

M. Jacki Dallaire	Administrateur
M <sup>me</sup> Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge-Laurentien
M <sup>me</sup> Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

#### ASSISTENT ÉGALEMENT :

M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M <sup>me</sup> Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

Sept citoyens présents

**3ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mardi, 20 mars 2018, 19 h**  
**Centre communautaire de Cap-Rouge**  
**4473, rue Saint-Félix, salle du conseil**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

---

18-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-03-02	Adoption du projet d'ordre du jour	19 h 02
18-03-03	Adoption du procès-verbal du 20 février 2018	19 h 05
18-03-04	Suivis du procès-verbal du 20 février 2018	19 h 10
18-03-05	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 30
18-03-06	Période de questions et commentaires réservée au public	19 h 45
18-03-07	Assemblée générale annuelle	20 h 00
	- Projet de rapport annuel et des états financiers	
	- Nomination d'un président ou d'une présidente pour l'AGA	
	- Livre d'or (budget)	
18-03-08	Fonctionnement du conseil	20 h 15
	• Information et communication	
	• Les comités	
	-Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière	
	-Le Livre d'or	
	-Comité de liaison Anacolor	
	-Sécurité	
	• Trésorerie	
18-03-09	Divers	20 h 40
18-03-10	Levée de l'assemblée	20 h 45

---

**18-03-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ouverte à 19 h. Le président M. Roch Maltais rappelle le rôle et la mission d'un conseil de quartier.

**18-03-02 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

M. Roch Maltais demande s'il y a ajout, retrait ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Au Point 18-03-08, on ajoutera le Comité *page Facebook*, la *Table de concertation vélo* et le Comité *Environnement et protection de la nature*.

#### **Résolution CQCR-18-CA-12**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Rita Veilleux, appuyée par M. Louis Martin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **18-03-03                    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 FÉVRIER 2018**

#### **Résolution CQCR-18-CA-13**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sylvie Roy, appuyée par M. Michel Lagacé, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 20 février 2018.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **18-03-04                    SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 20 FÉVRIER 2018**

Dossier Anacolor : Les administrateurs discutent de l'envoi d'une lettre au premier ministre M. Philippe Couillard et au ministre M. Sébastien Proulx leur rappelant leur engagement concernant le déménagement de l'usine Anacolor.

Une administratrice souligne qu'un article est paru dans la journée mentionnant la volonté gouvernementale d'y aller de l'avant avec l'engagement, et se questionne donc sur la pertinence ou non d'envoyer la lettre. Il est convenu qu'une résolution sera rédigée par le président M. Roch Maltais et acheminée aux administrateurs pour fins d'adoption, et qu'à la lumière des nouvelles à venir, il y aura envoi ou non de la lettre.

Piste cyclable sur la plage Jacques-Cartier : Un projet de résolution a été rédigé par le conseil de quartier du Cap-Rouge et acheminé au conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy pour commentaires et approbation. Si une réponse ne parvient pas avant le 28 mars 2018, le conseil de quartier du Cap-Rouge enverra le libellé de sa résolution à la Ville.

Ladite résolution sera aussi déposée sur la page Facebook du conseil de quartier du Cap-Rouge lorsqu'elle sera officialisée. De plus, le public pourra la consulter sur le site de la Ville lorsque le procès-verbal sera adopté et déposé.

#### **Résolution CQCR-18-CA-15 :**

Voir le texte en annexe.

Chaire de l'Université Laval : Bien qu'il ne soit pas encore rendu public, le CQCR a pu prendre connaissance du rapport et a pu échanger sur le sujet avec le promoteur. Il y aura un suivi au cours des prochains mois et le sujet sera abordé en assemblée lorsque le rapport sera rendu public. Le CQCR enverra au promoteur des notes et coquilles sur le rapport. En complément, M. Roch Maltais a répondu par l'affirmative aux citoyens qui se demandaient si les questions d'aspect, d'aménagement et de piste cyclable sur le boulevard de la Chaudière, faisaient partie des préoccupations du conseil de quartier.

Parc des Meuniers : Le président contactera M<sup>me</sup> Priscilla Lafond afin de connaître la nature des travaux à venir dans ce parc, puis informera la citoyenne préoccupée par la question.

Accès difficile aux résidents habitant le long de la plage Jacques-Cartier : Suite à la plainte verbale évoquée lors de la dernière assemblée du CQCR de la part de résidents ayant des problèmes d'accès à leur résidence avec leur automobile (certains promeneurs ne leur cèdent pas le passage), une missive reçue de M<sup>me</sup> Priscilla Lafond informe le CQCR qu'elle a déposé une requête au 311 à ce sujet.

**18-03-05**

## **PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard**

M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard est absente ce soir.

### **M<sup>me</sup> Anne Corriveau**

M<sup>me</sup> Anne Corriveau informe des sujets suivants :

- 1) Vision d'un réseau structurant de transport en commun : Le vendredi 16 mars 2018, la Ville de Québec a présenté les composantes du projet de réseau structurant de transport en commun. Le projet dans son ensemble est évalué à près de 3 milliards \$.

Un comité plénier au cours duquel tous les élus municipaux ont pu poser leurs questions aux membres du bureau d'étude s'est tenu en matinée. Les citoyens sont invités à visionner cet événement sur le site Internet de la ville de Québec et sur MATv (câble 9 et 609). Une autre séance du comité plénier est prévue le 26 mars en matinée.

À la suite du dévoilement de son projet de réseau structurant de transport en commun, la ville de Québec invitera les citoyens à participer à 4 séances d'information/consultation qui auront lieu les 4, 5 et 7 avril 2018 dans divers secteurs. Celle de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge se tiendra le 7 avril 2018, à l'édifice Andrée-P.-Boucher, à 14 h.

Ces séances offriront la possibilité aux citoyens d'obtenir toute l'information sur le réseau structurant, de poser des questions et de formuler des commentaires sur le projet.

Enfin, le RTC tiendra lui aussi des rencontres pour présenter son nouveau réseau et échanger avec la clientèle et la population. Les dates seront disponibles sur le site Internet du RTC.

- 2) Programme triennal d'immobilisations (PTI) : Une somme de 537 800 \$ est prévue pour le réaménagement du parc de la Chaudière. Des patinoires et terrains de tennis seront notamment disponibles.
- 3) Développement Le Gendre : Il y aura développement d'une nouvelle rue appelée rue William-Wood.
- 4) Avis de classement : Le site archéologique Cartier-Roberval a été classé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.
- 5) Modification au règlement sur la réalisation d'un établissement commercial du projet IKEA : Il y a eu adoption d'un projet de Règlement modifiant le Règlement sur la réalisation d'un établissement commercial au secteur du nouveau IKEA. Les modifications visent entre autres, de permettre l'empiètement d'un escalier en cour avant, des îlots de cases de stationnement, l'implantation d'une seule bande de plantation, au lieu de deux, le long des passages piétonniers, et certaines dispositions touchant l'affichage commercial sur le site. Cette modification n'est pas sujette à approbation référendaire en raison de la superficie de la zone concernée et de l'article 74.4.
- 6) Pistes cyclables pour 2018 : La Ville a présenté le 15 mars dernier les projets d'aménagement qu'elle souhaite réaliser sur le réseau cyclable au cours de la prochaine année. Plus de 23 nouveaux kilomètres s'ajouteront au réseau en 2018.
- 7) Activités de loisir : À compter du dimanche 25 mars 2018, il sera possible de procéder aux inscriptions des loisirs. On peut consulter la Programmation Loisirs Printemps-été 2018 qui affiche l'offre disponible.
- 8) Défilé de la Saint-Patrick : Le samedi 24 mars 2018 aura lieu le défilé de la Saint-Patrick. Dès 14 h, il partira de l'école secondaire Saint-Patrick jusqu'à l'hôtel de ville, spécialement décoré pour l'occasion, en passant par la Grande-Allée et la rue Saint-Louis.

**18-03-06**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Regroupement citoyen pour la qualité de l'air de Cap-Rouge : Une représentante du Regroupement citoyen pour la qualité de l'air de Cap-Rouge encourage l'envoi d'une lettre au premier ministre et félicite le conseil de quartier pour cette initiative. Elle juge important que soit demandé au Gouvernement de faire en sorte que l'usine respecte les normes d'ici à un éventuel déménagement. Elle mentionne que la représentante du

conseil de quartier M<sup>me</sup> Isabelle Gagnon ainsi que la directrice de l'école Marguerite d'Youville se sont retirées du Comité de liaison en lien avec la non-confidentialité des plaintes.

Parc nautique : Un usager du parc déplore le système quelque peu « archaïque » concernant une demande d'emplacement dans le parc nautique par un citoyen. La date d'inscription n'est pas bien publicisée. Il s'agirait du premier arrivé, premier servi en inscrivant son nom sur une feuille de papier affichée au parc nautique. On l'invite à signaler la problématique au 311 et de suggérer une meilleure méthode de demande d'emplacement. De plus, M. Roch Maltais demande à ce citoyen de faire parvenir par courriel au CQCR la réponse écrite qu'il aura reçue de la Ville.

**18-03-07**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Projet de rapport annuel et des états financiers : La dernière version du rapport annuel a été distribuée aux membres pour commentaires. Le tout sera envoyé à M<sup>me</sup> Priscilla Lafond d'ici vendredi le 23 mars 2018.

Nomination d'un président ou d'une présidente pour l'AGA :

#### **Résolution CQCR-18-CA-14**

Sur proposition de M. Roch Maltais, appuyée par M. Louis Martin, il est résolu que M<sup>me</sup> Priscilla Lafond ou toute autre conseillère en consultations publiques de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge agisse comme présidente d'élections lors de l'assemblée générale annuelle 2018 du conseil de quartier du Cap-Rouge.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

Livre d'or (budget) :

#### **Résolution CQCR-18-CA-16**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Rita Veilleux, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvie Roy, il est résolu qu'une somme n'excédant pas 600 \$ soit accordée pour la remise des prix aux lauréats désignés pour la signature du Livre d'or 2018 lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier du Cap-Rouge le 17 avril 2018; ce qui comprend l'achat de fleurs pour chacun ainsi que l'achat de jus, café et autres.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

À ce moment-ci, M<sup>me</sup> Rita Veilleux et M. Roch Maltais désirent informer leurs collègues administrateurs qu'ils ne se représenteront pas au conseil d'administration. Ils se disent tour à tour heureux d'avoir participé au conseil de quartier du Cap-Rouge et cèdent leur place à de nouveaux intéressés.

Les autres administrateurs poursuivront leur mandat ou se représenteront de nouveau.

18-03-08

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

### ▪ Information et communication

M. Roch Maltais fait part d'une invitation reçue de la Société Arts et Culture de Cap-Rouge offrant de participer, à titre de conseil de quartier, au festival DécouvrArts. Ce dernier se tiendra les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin 2018, de 11 h à 17 h. Il sera possible de détenir un kiosque sous une tente, afin de diffuser de l'information.

### **Résolution CQCR-18-CA-16A**

Sur proposition de M. Roch Maltais, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu d'acquiescer à l'invitation de participer au festival DécouvrArts afin de publiciser l'existence du conseil de quartier du Cap-Rouge.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

M. Maltais suggère l'idée qu'un groupe de travail soit constitué pour préparer cette activité. Un budget sera probablement à prévoir.

Il informe aussi d'une invitation à participer à l'assemblée générale annuelle (AGA) 2018 de la Société historique du Cap-Rouge, qui aura lieu le jeudi 22 mars 2018, à 19 h 30.

Enfin, il informe que dans le cadre d'une marche pour les logements sociaux, entre Ottawa et Québec, du 2 au 29 septembre 2018, une demande d'hébergement a été adressée à la Ville pour l'utilisation du Centre communautaire de Cap-Rouge.

### ▪ Les comités

- Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière : Des nouvelles sont attendues à l'automne prochain.

- Le Livre d'or :

M. Martin Blanchette propose une mention honorable à l'organisme Club d'astronomie Véga de Cap-Rouge, qui fête cette année ses 20 ans d'existence.

### **Résolution CQCR-18-CA-17**

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT, sur proposition de M. Martin Blanchette appuyée par M<sup>me</sup> Denyse Dumas, dans le cadre du processus de reconnaissance du Livre d'or du conseil de quartier du Cap-Rouge, pour la catégorie Groupe, qu'une mention honorable

soit décernée au *Club d'astronomie Véga de Cap-Rouge*, organisme du quartier du Cap-Rouge, pour souligner le vingtième anniversaire du club fondé en 1998 par MM. Philippe Moussette et Roland Maltais, et le quinzième anniversaire de la section jeunesse, fondée en 2003. Le Club Véga de Cap-Rouge regroupe les personnes intéressées à l'astronomie et a comme objectif de vulgariser et de diffuser des notions d'astronomie à un public de tout âge désireux d'en apprendre davantage sur l'astronomie. La communauté du quartier du Cap-Rouge est fière de reconnaître le dévouement et l'ingéniosité des administrateurs de cet organisme qui oeuvrent à améliorer la qualité de vie du quartier.

### **Résolution CQCR-18-CA-18**

ATTENDU QUE les membres du comité de travail du Livre d'or 2018 ont fait part de leur recommandation à l'égard des candidatures analysées ;

ATTENDU QUE les trois candidatures recommandées par le comité de travail ont une implication appréciable et soutenue dans la communauté et le quartier du Cap-Rouge et une valorisation de leur milieu ;

ATTENDU QU'il y a lieu que M<sup>me</sup> Linda Even, M. Alexandre St-Jean et la Maison des jeunes de Cap-Rouge soient invités à signer le Livre d'or 2018 ;

Sur proposition de M. Martin Blanchette, appuyée par M. Louis Martin, il est résolu d'inviter M<sup>me</sup> Linda Even (catégorie Communautaire), M. Alexandre St-Jean (catégorie Exploit ; patineur de vitesse – longue piste – 1 000 m) et la Maison des jeunes de Cap-Rouge (catégorie Groupe ; endroit de rencontres, d'échanges et d'activités pour les jeunes de 12 à 17 ans) à signer le Livre d'or 2018 du conseil de quartier du Cap-Rouge pour leur implication appréciable et soutenue dans la communauté et le quartier du Cap-Rouge et une valorisation de leur milieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- Comité de liaison Anacolor : La date de la prochaine rencontre n'est pas connue encore.
- Sécurité :  
Rien à signaler.
- Page Facebook :  
On dénombre 78 « Like ».



- Table de concertation vélo :

La date de la prochaine rencontre n'est pas déterminée.

- Environnement et protection de la nature :

Une rencontre mettant en présence M<sup>me</sup> Denyse Dumas, M. Michel Lagacé et deux représentants de la ville soit M. Ramdani, conseiller en environnement, Arrondissement de Beauport, Division foresterie urbaine et horticulture, et M. François Lajoie, technicien en bâtiment et salubrité pour le quartier du Cap-Rouge, concernant le dossier de l'herbe à poux a eu lieu le 21 février 2018. Ces derniers ont parlé principalement des interventions menées par la ville en termes de sensibilisation et d'entretien. Une autre rencontre est prévue pour la poursuite des discussions.

- Trésorerie

La trésorière M<sup>me</sup> Rita Veilleux informe d'un solde bancaire de 1 115,10 \$ en date du jour. Une subvention de 400 \$ a été reçue de la Ville de Québec pour assurer les frais de fonctionnement. M<sup>me</sup> Veilleux fera faire de nouveaux chèques en indiquant seulement le nom du conseil de quartier du Cap-Rouge dans l'en-tête, sans spécifier d'adresse.

### **Résolution CQCR-18-CA-19**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Rita Veilleux, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M<sup>me</sup> Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**18-03-09**

### **DIVERS**

Les Hivernales de Cap-Rouge : M. Martin Blanchette tient à remercier les administrateurs du conseil de quartier qui ont offert de leur temps lors de cette journée du 24 février 2018. Plus de 1 000 visiteurs ont été comptabilisés et 1 200 bouchées de tire ont été distribuées. La Ville a contribué à la hauteur de 1 000 \$ pour la tenue de l'événement.

M. Roch Maltais tient à féliciter M. Martin Blanchette pour l'organisation de cette journée couronnée de succès.

Activité de l'Halloween : M. Michel Lagacé veut informer le conseil de quartier que l'organisme du Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge n'organisera pas l'activité l'an prochain.

**18-03-10**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 21 h 10 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M<sup>me</sup> Francine Lafrenière et révisé par M. Roch Maltais, président et M<sup>me</sup> Denyse Dumas, secrétaire, avec la participation de M. Louis Martin.

Signé

\_\_\_\_\_  
Roch Maltais, président

Signé

\_\_\_\_\_  
Denyse Dumas, secrétaire

**RESOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE  
VILLE DE QUÉBEC**

**Extrait du procès-verbal d'une assemblée tenue le 20 mars 2018 au  
Centre communautaire de Cap-Rouge, 4473, rue Saint-Félix, Québec.**

OBJET : Interconnexion des voies cyclables entre les quartiers de la  
Pointe-Sainte-Foy et du Cap-Rouge

**Résolution CACQCR 18-CA-15**

ATTENDU QUE le conseil de quartier du Cap-Rouge et le conseil de quartier de la Pointe-Sainte-Foy ont été sollicités au cours de la dernière année par un citoyen représentant des cyclistes de la Ville de Québec militant pour doter notre ville d'un axe cyclable/piétonnier sécuritaire d'Est en Ouest, de même que pour l'aménagement d'une piste cyclable le long du parc de la Plage Jacques-Cartier ;

ATTENDU QUE les deux conseils de quartier ont convenu de se rencontrer pour échanger sur les voies de circulation en vélo (Est –Ouest) entre les territoires des deux quartiers ;

ATTENDU QUE plusieurs administrateurs des deux conseils de quartier se sont rencontrés le 19 février 2018 pour discuter de la problématique de circulation en vélo entre les deux quartiers ;

ATTENDU QUE le conseil de quartier du Cap-Rouge et le conseil de quartier de la Pointe-Sainte-Foy ont convenu d'adopter une position commune sur le sujet des pistes cyclables permettant de traverser leurs territoires ;

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de faire état conjointement avec le conseil de quartier de la Pointe-Sainte-Foy des constats et des positions qui suivent :

- Les deux conseils de quartier ont voulu procéder à une réflexion commune et non partisane sur la question des liens cyclables entre les deux quartiers ;
- Il est constaté que Vision Vélo de Québec n'a pas eu l'occasion d'analyser la problématique de la côte de Cap-Rouge en rapport avec la circulation des cyclistes ;
- Il faut trouver une solution pratique et sécuritaire facilitant l'interconnexion des voies cyclables (Est-Ouest) entre les deux quartiers;
- Le parc de la Plage Jacques-Cartier s'est développé du fait de la beauté de ses attraits naturels et de la sécurité d'un tel espace vert, permettant promenades et activités familiales et rendant difficile une cohabitation entre les piétons et les cyclistes. La rareté de tels atouts dans le secteur ouest de la ville a contribué à la progression constante de sa fréquentation. Par beau temps, la pleine largeur de la promenade peine à assurer une circulation aisée des promeneurs;
- Dans le contexte de son aménagement initial, la population de l'ancienne Ville de Sainte-Foy avait eu l'occasion de se prononcer contre l'installation d'une piste cyclable le long de la Plage Jacques-Cartier ;
- L'aménagement d'une piste cyclable le long de la Plage Jacques-Cartier nécessiterait un élargissement substantiel de la promenade actuelle pour assurer la sécurité de tous et maintenir la vocation de plus en plus sociale de ce lieu de promenade et de rencontre. Un tel élargissement se ferait fort probablement au dépend de la falaise, d'arbres matures ou du rivage et risquerait d'aggraver le problème d'érosion, alors que ce site est reconnu territoire d'intérêt écologique cité au schéma d'aménagement de l'agglomération de Québec (battures de Cap-Rouge: aire de concentration d'oiseaux aquatiques, sous juridictions municipale et provinciale);
- Aucun lien utilitaire efficace ne semble justifier l'aménagement d'une piste cyclable dans le parc de la Plage Jacques-Cartier ;
- Tout aménagement d'une piste cyclable dans le parc de la Jacques-Cartier sera confronté à une sérieuse problématique de sécurité aux deux extrémités de celle-ci (interactions cyclistes, piétons, automobiles) ;

- Tout projet de lien cyclable entre Place Samuel de Champlain et le secteur ouest, soit vers les quartiers La Pointe-de-Sainte-Foy et Cap-Rouge, est intimement lié au contexte du réaménagement de la tête des ponts discuté entre les divers paliers de gouvernements, notamment les liens cyclables et piétonniers entre la maison des retraités du CN et le Chemin St-Louis ;

CONSÉQUEMMENT, le conseil de quartier du Cap-Rouge en concertation avec le conseil de quartier de la Pointe-Sainte-Foy demande à la Ville de Québec de mandater un organisme compétent pour analyser avec diligence la problématique de la côte de Cap-Rouge comme voie cyclable ou, le cas échéant, d'accorder un budget aux deux conseils de quartier pour ce faire, et ce, de manière à trouver une solution efficace, sécuritaire et fluide pour la circulation cycliste (Est –Ouest) entre les deux quartiers, entre autres, de mettre en place des facilités pour améliorer la circulation cycliste (ou le transport des vélos) entre le parc Cartier-Roberval et la montée située face à la rue Provencher.

**Copie certifiée conforme d'une résolution adoptée 20 mars 2018 par le conseil d'administration du Conseil de quartier du Cap-Rouge.**

*Roch Maltais*

---

Roch Maltais, président  
Conseil d'administration du Conseil de quartier du Cap-Rouge

*Denyse Dumas*

---

Denyse Dumas, secrétaire  
Conseil d'administration du Conseil de quartier du Cap-Rouge

**Québec, le 30 mars 2018**